

## Conseil municipal du 13 décembre 2011-20h30

L'an deux mil onze, le treize décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

**Etaient présents** : MM. POUMAILLOUX, CREVEL, MOSER, COUSIN, Mmes CHABAGNO, BOUQUET, adjoints, Mmes LALOS, REDUREAU, QUILLE, GONCALVES - MM. GARNIER, SAENE, BOUHAMIDI, PASSELAIGUE conseillers.

**Absents excusés** : Mmes PHILIPPO, SESBOUE, MM. LEVEAU, DUBOIS

**Procuration** : M. LEVEAU à M. CREVEL

**Secrétaire** : M. Jacky GARNIER

**Convocation et affichage** : 6/12/11 **Conseillers en exercice** : 18 **Présents** : 14 **Votants** : 15

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

### **Zone du Bois du Breuil : Projet urbain partenarial (PUP)**

Le projet de convention n'est pas encore finalisé puisque les travaux ne sont pas encore tous chiffrés.

Ce dossier suit son cours, la demande d'autorisation d'urbanisme de Super U devrait être déposée avant fin 2011, voire janvier 2012.

### **2011/066 – Budget 2011 : décision modificative n° 4**

Un ajustement de crédits est nécessaire pour la section investissement du budget 2011 :

		INVESTISSEMENT			
		Dépenses		Recettes	
202	Modification PLU		750		
205	licences cadastre et modif. site		600		
2188	tableau blanc classe		445		
0.20	dépenses imprévues	-	1 795		
<b>Total</b>			<b>0</b>	-	<b>0</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à ces modifications du BP 2011.

*A l'occasion des échanges sur les projets d'investissement 2012, Monsieur le maire précise que le budget 2011 devrait se clore en fonctionnement avec un excédent comparable à celui des années précédentes. Mais que n'ayant pas eu recours à l'emprunt, l'équilibre final, positif, fonctionnement + investissement, laissera moins de marge de manœuvre que les années passées ; l'achat de la maison « Musserotte » a été financée essentiellement sur nos fonds propres.*

*Par ailleurs, si le budget prévisionnel 2012 peut être prévu sans problème pour les dépenses, les informations des ressources pour 2012 ne sont pas connues. Notamment, pèse une grosse interrogation, pour ne pas dire une inquiétude, quant à l'application du fonds de péréquation en discussion au Parlement. Notre commune (fiscalité au-dessous de la moyenne, revenus par habitant au-dessus de la moyenne) risque d'être fortement impactée. Il ne faudrait pas que le*

% prélevé au titre du fonds de péréquation neutralise la hausse des bases prévue en 2012 (1.8%) et de ce fait, nous oblige à augmenter nos taux pour maintenir nos ressources.

### **2011/067 – Tarif complémentaire garderie périscolaire**

Des élèves de grande section de maternelle sont amenés à participer à l'accompagnement scolaire qui se déroule sur le même temps que la garderie.

Il est proposé d'instituer un tarif de remboursement de la garderie du soir lorsque l'enfant est à l'accompagnement scolaire, identique à l'étude soit 0.85 € l'unité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord sur ce tarif de 0.85 € par absence pour l'accompagnement scolaire.

### **2011/068 - Redevance domaine public GrDF**

La commune est desservie en gaz naturel et perçoit à ce titre une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur de canalisations situées sous le domaine public communal (12 506 m), conformément au Décret 2007-606 du 25/4/2007.

Le montant doit être fixé par le conseil municipal dans la limite d'un plafond, qui s'élève à 581.26 € pour 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre de recettes à hauteur du plafond soit 581.26 €.

### **2011/069 - Lotissement : régularisation TVA**

L'aménagement du lotissement communal du Lauzai a débuté en 2008 et la commercialisation des lots a commencé fin 2009. La commune n'avait pas opté pour l'assujettissement de cette opération à la TVA.

Désormais, en application du nouveau régime de la TVA immobilière (loi n° 2010-237 du 9 mars 2010), les ventes de terrains dans le cadre d'un lotissement communal sont soumises à la TVA, dans notre cas sur la marge, et les dépenses d'aménagement bénéficient du droit à déduction de la TVA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la régularisation de l'opération « lotissement communal » au regard de la TVA immobilière.

### **2011/070 – Dénomination de chemin**

Le conseil confirme la proposition du bureau de la Communauté de communes pour dénommer le chemin reliant le carrefour Chêne de Cœur/RD47 à la ZA de Chapeau sur la commune de Neuville :

« Chemin de Chapeau ».

#### **➤ Décisions du Maire**

Prises depuis le dernier Conseil municipal, dans le cadre de ses délégations :

*Déclaration d'intention de ne pas aliéner :*

2011/026 Vente CHABAGNO/BUYSE - 6, rue des Pommiers

➤ **Compte rendu des commissions et de la CDC**

▪ **Commission voirie**

- Les extraits de bornage des lots de la rue du Monnet ont été transmis au géomètre pour définition de l'emprise exacte de la voirie communale
- Travaux de marquage du parking des commerces : devis 616 € HT
- Eclairage public : réflexion sur le remplacement progressif des boules
- Réfection des voiries : établissement d'un programme pluriannuel
- Programme 2012 : carrefour rue de Touraine/Rue de Provence et route du Calvaire-Mantellières
- Contrôle à prévoir du pompage de la station de relèvement rue de la rivière coût : 6 000 € TTC
- Marquage au sol programmé mais non réalisé à cause du temps.

▪ **Commission animation**

- Le bulletin est en cours et sera distribué après les vacances
- La carte de vœux est imprimée

• **Commission familiale**

- Remplacement de 2 congés maladie à l'école : sollicitation des agents et des élus : remerciements
- Remise à niveau des gestes de premiers secours pour les assistantes maternelles les 5 et 6/03/12
- Repas de Noël le 15/12 et le goûter de Noël vendredi 16
- Illuminations : jury le 15/12

**Communauté de communes**

- Commission sportive : idée partagée par la commission de répartition des équipements sportifs en fonction des pôles d'activités ; pour St Pavace deux tennis couverts
- Réflexion sur une mutualisation des services
- Dénomination « Chemin de Chapeau » du chemin reliant Chêne de Cœur à la ZA Chapeau
- Choix en cours d'un bureau d'étude pour la couverture médicale

➤ **Dates des prochains conseils**

Lundi 16 janvier – Lundi 27 février - Lundi 19 mars – Lundi 23 avril – Lundi 21 mai – Lundi 25 juin –  
Lundi 17 septembre – Lundi 22 octobre –Lundi 19 novembre – Lundi 17 décembre

Noms des élus	Signatures	Noms des élus	Signatures
Philippe POUMAILLOUX		Patricia LALOS	
Claude CREVEL		Jacky GARNIER	
Michelle BOUQUET		Norredine BOUHAMIDI	
Anne-Gaëlle CHABAGNO		Odile SESBOÛÉ	Absente excusée
Philippe COUSIN		Elisabeth QUILLE	
Jean-Claude MOSER		Jean-Marie DUBOIS	Absent excusé
Nathalie GONÇALVES		Philippe SAENE	